

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

5 mai 2017

Date d'affichage :

18 mai 2017

L'AN deux mille dix-sept, le **11 mai** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 17 mars, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR (à partir de la question n° 37), M. GRENET, Mmes GRENET (à partir de la question n° 18), LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, MM. RESSOUCHE, ROUX, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Elisabeth MONTFORT

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jean MAZERON

M. Boris BOUCHET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à José DUBREUIL

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Nicole PICHARD

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierre PECOUL jusqu'à la question n° 36

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL jusqu'à la question n° 17

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Françoise LAFOND

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MAI 2017**

QUESTION N° 33

OBJET : Fonds d'Initiatives Jumelage : subvention à l'OGEC de l'école Notre Dame des Arts dans le cadre des échanges scolaires avec une ville jumelée

RAPPORTEUR : Daniel GRENET

Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 26 avril 2017

Dans le cadre des projets européens ERASMUS+, l'école Notre Dame des Arts – Sacré Cœur travaille avec une école partenaire située dans chacune des villes jumelées avec Riom.

Depuis le début de l'année scolaire, les équipes riomoise et espagnole souhaitent intensifier ce partenariat et impliquer davantage de familles. Un échange est planifié pour que tous les élèves de CM2 de l'école rencontrent de visu leurs correspondants ; ils voyageront selon le calendrier suivant :

- Déplacement de 55 élèves riomois à Algemesí du lundi 29 mai au vendredi 2 juin 2017.
- Accueil des élèves espagnols à Riom : date restant à fixer.

Ainsi, afin de réduire la participation des familles riomoises aux frais de séjour, l'école Notre Dame des Arts sollicite auprès de la Commune, l'attribution d'une aide pour le voyage des élèves riomois.

A ce titre, il est proposé de verser une participation de 550 € prélevée sur le Fonds d'Initiatives Jumelage, dont le solde sera de 2 450.00 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une participation financière de 550 € à l'OGEC de l'école Notre Dame Des Arts.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 11 mai 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL